

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES**



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT

D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2021 FIN SEPTEMBRE

Loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances, exercice 2021

Sommaire

Sommaire	2
Liste des sigles et acronymes	3
Liste des tableaux.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
Introduction	6
I. Le contexte de l'exécution du budget	7
1. La conjoncture économique internationale	7
2. La conjoncture économique nationale	9
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	10
II. La réalisation des recettes du budget général.....	12
1. Les recettes budgétaires	12
a. Les recettes fiscales.....	14
b. Les recettes non fiscales	19
c. Les dons projets et les dons programmes	22
2. Les ressources de trésorerie	22
III. L'exécution des dépenses du budget général	24
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....	24
1- Les dépenses budgétaires	27
1.1. Les dépenses ordinaires	27
a- Les charges financières de la dette	27
b- Les dépenses de personnel	28
c- Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	28
d- Les dépenses de transfert	29
1.2. Les Dépenses en capital.....	29
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....	31
C. La situation d'exécution de dépenses spécifiques	33
a. La situation d'exécution des dépenses sensible au Genre.....	33
b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	34
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	34
2- Les charges de trésorerie	36
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	37
V. Les soldes	39
CONCLUSION	41
ANNEXES	42

Liste des sigles et acronymes

CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces armées Togolaises
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TPU	Taxe Professionnelle Unique
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA)	12
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)	13
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA)	14
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)	15
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA).....	16
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects en milliards de FCFA).....	17
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)	18
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)	18
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)	19
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA).....	22
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA).....	23
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)	24
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)	25
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA).....	26
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards de FCFA)	30
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards de FCFA)	32
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards de FCFA)	32
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensible au Genre (en milliards de FCFA)	33
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards de FCFA)	34
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales (en milliards de FCFA)	35
Tableau n° 21.	Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards de FCFA).	38

Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2021 (en milliards de FCFA).....	40
---	-----------

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1. Prévision et réalisation des recettes budgétaires	13
Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales	15
Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	26

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique à fin septembre 2021	42
Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à fin septembre 2021	42
Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA)	43
Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA)	44
Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécutions des programmes et des dotations par ministères (en milliards de FCFA)	44
Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes	52
Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards de FCFA)	53
Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards de FCFA)	53

Introduction

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la loi n° 2020-019 du 22 décembre 2020 portant loi de finances. Premier budget en mode programmes élaboré par le Togo, il consacre le basculement du Togo dans la budgétisation axée sur les résultats. Cette loi est mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi que le prévoit l'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Ces rapports permettent d'une part, au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et d'autre part, au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

Le présent rapport d'exécution rend compte de l'exécution de la loi de finances, à fin septembre 2021. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution en mode programme des dépenses du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La politique budgétaire de l'année 2021 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, l'environnement économique international et national marqué par la crise sanitaire et d'autre part, la capitalisation des résultats du programme de Facilité élargie de crédit conclu avec le Fonds monétaire international en matière d'assainissement des finances publiques, ainsi que des réformes mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires. En outre, une stratégie de gestion budgétaire prudente est observée en 2021 en vue de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration du recouvrement des recettes et une maîtrise des dépenses.

Du point de vue des orientations fiscales, plusieurs mesures fiscales ont été prises en vue de dynamiser la fiscalité intérieure pour doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement et de riposte contre la pandémie, favoriser l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et internationales et permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Ces mesures concernent des réformes qui visent :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

En matière de maîtrise des dépenses publiques, des mesures concourant à l'efficacité de la dépense publique se sont poursuivies.

1. La conjoncture économique internationale

La reprise de l'économie mondiale se poursuit dans un contexte de résurgence épisodique de la pandémie de Covid-19 qui pose des difficultés singulières aux pouvoirs publics. Selon le

Fonds monétaire international¹ (FMI), les écarts entre les reprises attendues dans les différents groupes de pays se creusent, notamment entre les pays avancés et les pays en développement à faible revenu. Ces divergences, en lien avec les difficultés d'accès aux vaccins dans certains pays notamment en développement, devraient avoir des effets durables sur les perspectives économiques à moyen terme.

Le taux de croissance de l'économie mondiale devrait ressortir à 5,9 % en 2021 après une contraction de 3,1% en 2020. Cette reprise est soutenue par les campagnes de vaccination qui se sont accélérées dans toutes les régions du monde, combinées aux appuis des gouvernements aux ménages et aux entreprises, ainsi que le maintien des conditions de financement favorables par la banque centrale.

Dans les pays avancés, le taux de croissance passerait de 5,2% en 2021 à 4,5% en 2022 contre une contraction de 4,5% en 2020. Dans la zone euro, la croissance s'établirait à 5,0% en 2021 après une récession de 6,3% en 2020. Dans les économies émergentes et en développement, le PIB qui s'est contracté de 2,1% en 2020 devrait croître de 6,4% en 2021. En Afrique Subsaharienne, la croissance devrait se redresser progressivement sous l'impulsion d'une augmentation des exportations et des cours des produits de base, et d'une reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé. La croissance se situerait à 3,7% en 2021 après une contraction de 1,7% en 2020.

Dans le monde entier, au fur et à mesure que les restrictions ont été assouplies dans les différents pays, la demande s'est accélérée, mais l'offre a été plus lente à réagir entraînant une pression sur les prix. La poussée inflationniste est due essentiellement aux inadéquations entre l'offre et la demande liées à la pandémie et à la hausse des cours des produits de base par rapport à leur faible niveau d'il y a un an ainsi qu'à la pression des coûts des transports et logistiques en lien avec la hausse du prix du pétrole. Les pressions sur les prix devraient, pour la plupart, s'atténuer en 2022 à la faveur de l'ajustement de l'offre à la demande et la normalisation des conditions d'approvisionnement.

¹ Perspectives économiques mondiales, FMI, octobre 2021

2. La conjoncture économique nationale

Après une année 2020 difficile, l'activité économique mondiale a confirmé sa tendance à la reprise en 2021. Cette reprise a favorisé le renforcement du regain de l'activité économique nationale au cours du premier semestre 2021. La même tendance devrait être observée au second semestre 2021.

Les bonnes perspectives de croissance de l'activité économique annoncées aux plans international et régional, couplées avec les mesures de riposte sanitaire et socioéconomique idoines prises par le Gouvernement togolais ainsi que la mise en œuvre des projets et réformes de la feuille de route et l'opérationnalisation de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), constituent une source de renforcement du dynamisme de l'économie nationale à travers la progression attendue des activités de production de biens et services ainsi que des exportations.

En effet, les économies des Etats membres de la CEDEAO sont les principaux partenaires du commerce extérieur du Togo. Avec la reprise économique sous régionale, il est attendu une hausse des exportations. De même, les activités de transport à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) et au Port autonome de Lomé (PAL) devraient être boostées, le PAL et l'AIGE servant de transit pour les pays de l'hinterland et de hub aérien pour la sous-région.

Le taux de croissance du PIB réel serait de 5,3% en 2021 contre 1,8% en 2020. La mise en œuvre des réformes structurelles de l'économie et l'instauration d'un climat d'affaires attractif se poursuivront afin d'attirer plus d'investissements privés et réaliser les objectifs de croissance soutenue et inclusive. Grâce aux performances économiques attendues et à la saine gestion des finances publiques, le profil des indicateurs macroéconomiques et budgétaires devrait s'améliorer, notamment ceux relatifs au solde budgétaire, à la masse salariale rapportée aux recettes fiscales et au taux de pression fiscale.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2021, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route du gouvernement traduite dans la déclaration de la politique nationale.

En matière du recouvrement des ressources notamment les recettes fiscales, la mise en place de l'unité de politique fiscale dont la fonction principale est d'élaborer des politiques et stratégies qui contribueront à améliorer la collecte des recettes fiscales est effective.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre. Ainsi, le 1^{er} document budgétaire sensible au genre de six (06) ministères pilotes est élaboré avec l'appui des cellules focales desdits ministères.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances exercice 2021, au titre du troisième trimestre, s'est poursuivie dans un contexte marqué par la consécration de la mise en œuvre intégrale du budget programme qui s'est traduite d'une part, par la déconcentration de la fonction d'ordonnancement et d'approbation des marchés publics ainsi que le renforcement du rôle des contrôleurs financiers (qui ont été nommés et déployés, dès l'adoption du budget en mode programme, auprès des ordonnateurs notamment au niveau des ministères et institutions, dans les établissements publics bénéficiant du concours de l'Etat et dans les régions à l'intérieur du pays. Outre son rôle traditionnel de contrôle à priori, l'accent est beaucoup plus mis sur le rôle de conseiller de l'ordonnateur dans ce nouvel exercice d'exécution des dépenses publiques en mode programme. Au niveau des collectivités territoriales, les contrôleurs financiers exercent non seulement un contrôle sur les dépenses de celles-ci mais également sur les recettes de ces collectivités) , des responsables de programmes, des planificateurs et du suivi évaluation pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion des ressources budgétaires axée sur les résultats et d'autre part, par la responsabilité personnelle des ordonnateurs soumis désormais aux règles de la comptabilité publique et leur redevabilité à la Cour des comptes. Ainsi, les Présidents d'Institutions de la République et les ministres sectoriels sont des ordonnateurs des crédits budgétaires de leur institution et ministère et approuvent les marchés en deçà du seuil de trois cent cinquante millions (350.000.000) de francs CFA.

Il convient également de rappeler les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière qui sont entre autres l'élaboration et la publication du budget citoyen 2021 avec la participation des organisations de la société civile et des représentants des médias locaux, l'élaboration et la publication du calendrier budgétaire opérationnel avant fin mars 2020 et portant sur la préparation du budget 2021, l'élaboration et la publication de la déclaration sur les risques budgétaires qui ont permis de constituer des provisions dans le budget 2021 pouvant supporter des chocs qui pourraient survenir au cours de l'année.

Enfin, la consolidation et la solidité du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) permet de disposer en temps record des états de restitution fiables et transparents en termes d'information budgétaire à savoir les tableaux matriciels croisés en vue des analyses approfondies. Par ailleurs, le système d'information intègre à ce jour toutes les classifications exigées pour une traçabilité exhaustive des données budgétaires.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie autorisées par la loi de finances.

A fin septembre 2021, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 77,38%, soit un montant de recettes recouvrées de 1 176,17 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1 519,99 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 17,07% par rapport à la même période en 2020 en dépit de la crise sanitaire de la covid-19. Le niveau élevé des ressources réalisées est porté par la poursuite de la mise en œuvre des réformes fiscales par l'Office togolais des recettes (OTR) et une forte mobilisation des titres publics.

Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
RECETTES BUDGETAIRES	839,85	414,98	235,69	650,67	77,47%	560,98	15,99%
Recettes fiscales	644,64	365,35	198,38	563,73	87,45%	467,83	20,50%
Recettes non fiscales	62,27	25,71	11,32	37,03	59,47%	50,86	-27,19%
Dons projets	116,45	22,87	25,93	48,80	41,91%	31,27	56,06%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	16,50	1,05	0,06	1,11	6,73%	11,02	-89,93%
RESSOURCES DE TRESORERIE	680,14	374,63	150,87	525,50	77,26%	443,68	18,44%
Emprunts projets	120,89	21,13	29,87	51,00	42,19%	54,29	-6,06%
Titres publics	559,25	353,5	121,00	474,50	84,85%	389,39	21,86%
TOTAL GENERAL	1 519,99	789,61	386,56	1176,17	77,38%	1 004,66	17,07%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, TGE, ACCE

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des

services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2021, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

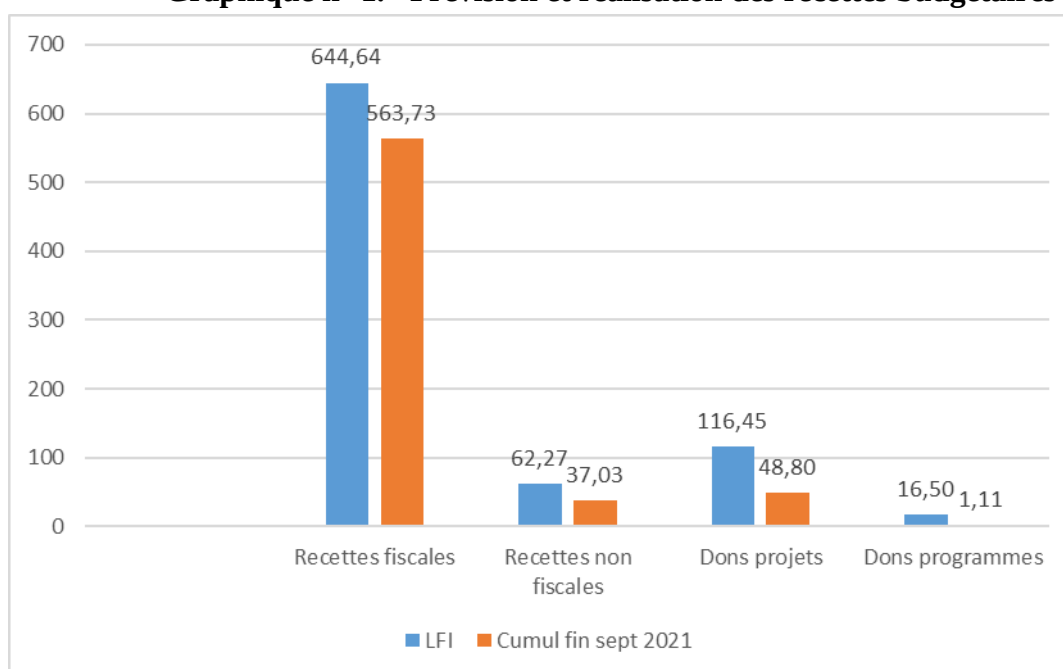
Au 30 septembre 2021, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 77,47%, soit un montant de 650,67 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 839,85 milliards de FCFA. On note ainsi une augmentation de 15,99% par rapport à fin septembre 2020 due essentiellement à une progression de réalisation des recettes fiscales et des dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Recettes fiscales	644,64	365,35	198,38	563,73	87,45%	467,83	20,50%
Recettes non fiscales	62,27	25,71	11,32	37,03	59,47%	50,86	-27,19%
Dons projets	116,45	22,87	25,93	48,80	41,91%	31,27	56,06%
Dons programmes	16,50	1,05	0,06	1,11	6,73%	11,02	-89,93%
TOTAL GENERAL	839,85	414,98	235,69	650,67	77,47%	560,98	15,99%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE, TGE

Graphique n° 1. Prévision et réalisation des recettes budgétaires



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 30 septembre 2021, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 644,64 milliards de FCFA, 563,73 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 87,45%. Comparée à la réalisation de la même période en 2020, on note une augmentation de 20,50%, soit 95,90 milliards de FCFA en valeur absolue.

Cette performance est imputable à la consolidation des acquis de réformes menées, et la modernisation des procédures notamment la dématérialisation des procédures fiscales et douanières (télédéclarations et télépaiements) entreprise par l'OTR, et l'élargissement de l'assiette taxable favorisé par la bonne tenue des activités économiques sur la période. Les importations ont enregistré en effet une hausse de 13,1% au cours des 9 premiers mois de 2021, tandis que les chiffres d'affaires ont connu une hausse de 5,5% par rapport à 2020.

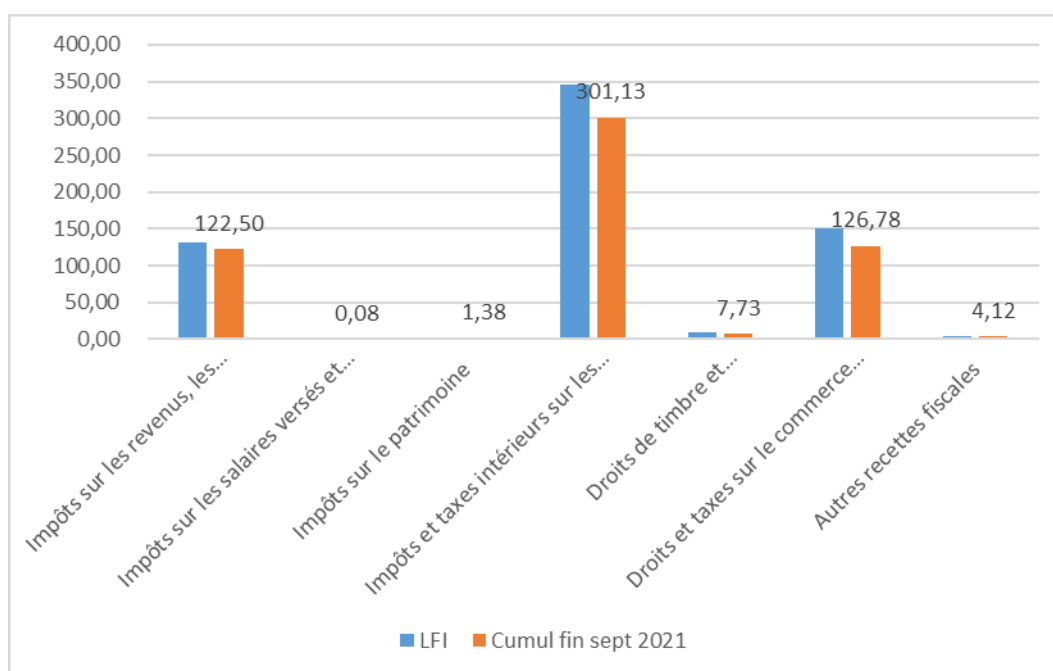
Il faut ajouter à ces facteurs, le renforcement de la lutte contre la fraude et la corruption, la poursuite de la réforme du cadastre et de la conservation foncière et la redynamisation des mécanismes de gouvernance.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	131,88	74,36	48,14	122,50	92,89%	93,65	30,80%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,07	0,01	0,08	-	0,11	-23,56%
Impôts sur le patrimoine	2,15	0,63	0,75	1,38	64,09%	2,52	-45,45%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	346,65	199,26	101,87	301,13	86,87%	244,49	23,17%
Droits de timbre et d'enregistrement	10,05	5,34	2,39	7,73	76,93%	12,13	-36,28%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	150,41	82,86	43,92	126,78	84,29%	104,40	21,44%
Autres recettes fiscales	3,49	2,82	1,30	4,12	118,17%	10,51	-60,75%
TOTAL	644,64	365,35	198,38	563,73	87,45%	467,83	20,50%

Source : OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source : DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 30 septembre 2021, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

**Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Recettes liquides	577,34	310,09	153,65	463,74	80,32%	381,37	21,60%
<i>dont Chèques Trésor</i>	31,75	6,65	4,04	10,69	33,66%	17,66	-39,47%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	7,88	4,40	9,40	13,80	175,29%	0,62	2120,41%
Recettes non liquides	67,30	55,27	44,73	99,99	148,58%	86,46	15,66%
Exonérations	67,30	55,27	44,73	99,99	148,58%	86,46	15,66%
TOTAL	644,64	365,35	198,38	563,73	87,45%	467,83	20,50%

Source : OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 630,95 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin septembre 2021 s'élèvent à 558,64 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 88,54%. Ils connaissent une hausse de 20,63% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	11,10	5,07	4,81	9,89	89,07%	6,53	51,40%
	IRPP (non ventilé)	35,04	23,24	10,69	33,93	96,84%	31,23	8,62%
	Impôt sur les Sociétés	74,26	39,42	29,39	68,81	92,66%	51,06	34,77%
	Prélèvement BIC	11,49	6,48	3,15	9,63	83,82%	4,44	117,09%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,38	0,24	0,46	0,70	183,39%	1,14	-38,36%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	22,98	17,25	8,08	25,33	110,23%	20,78	21,89%
	<i>dont SAFER</i>	12,29	9,24	4,32	13,57	110,40%	10,93	24,14%
	Autres Droits d'Accises	18,14	11,67	5,28	16,94	93,39%	12,90	31,34%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,00	0,10	0,03	0,13	-	0,10	30,66%
	Droits de Timbres	3,26	1,40	0,80	2,20	67,46%	2,20	0,12%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	6,79	3,93	1,59	5,52	81,33%	9,94	-44,44%
	TC-IRPP	0,00	0,15	0,09	0,24	-	0,39	-40,02%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,00	0,01	0,00	0,01	-	0,00	377,97%
	Taxe/Salaire	0,00	0,07	0,01	0,09	-	0,11	-22,20%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	-99,20%
	Taxe Fonc. /PB	1,70	0,28	0,25	0,53	30,86%	1,20	-56,30%
	Taxe Fonc. /PNB	0,06	0,01	0,00	0,01	23,57%	0,08	-81,37%
	TPU régime déclaratif	0,06	0,14	0,06	0,20	306,95%	0,25	-18,86%
	Taxe professionnelle	0,00	0,03	0,01	0,03	-	4,17	-99,18%
	Patente	2,14	2,61	1,22	3,84	179,12%	5,86	-34,56%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,03	1,15	0,45	1,60	156,26%	0,58	175,64%
	Taxe sur les Véhicules	0,00	0,02	0,00	0,02	-	0,06	-63,44%

	des Sociétés (TVS)							
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	125,71	60,22	34,11	94,32	75,03%	75,60	24,77%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	11,81	5,81	2,99	8,80	74,54%	9,00	-2,15%
	TPJH	1,49	0,82	0,29	1,11	74,71%	0,79	40,66%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,38	0,08	0,07	0,14	37,39%	0,08	68,19%
	Taxe/Conv. d'assurance	2,51	1,78	0,56	2,35	93,41%	2,06	13,95%
	TOTAL CI	330,34	181,97	104,42	286,38	86,69%	240,56	19,05%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	105,89	59,90	32,46	92,36	87,22%	76,66	20,47%
	Redevance Statistique	23,54	14,84	7,40	22,23	94,44%	17,79	24,94%
	Timbre Douanier	0,32	0,19	0,10	0,29	88,77%	0,23	23,11%
	Prélèvement National de Solidarité	4,79	2,51	1,37	3,89	81,18%	3,15	23,33%
	Taxe sur la valeur ajoutée	162,60	100,49	50,03	150,52	92,57%	122,63	22,74%
	Taxe à l'exportation	3,47	1,94	1,03	2,97	85,60%	2,07	43,25%
	TOTAL CDDI	300,61	179,87	92,38	272,26	90,57%	222,55	22,34%
TOTAL		630,95	361,84	196,80	558,64	88,54%	463,11	20,63%

Source : OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 7,39 milliards de FCFA, les recouvrements à fin septembre 2021 s'élèvent à 1,31 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 17,71%. Elles sont en hausse de 10,11% par rapport à la même période en 2020. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECouvreMENT					
			Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020-2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,03	0,24	0,10	0,34	33,00%	0,35	-4,43%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00	0,00	41,22%	0,01	-34,28%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	8,94%	0,00	-61,81%
	Confiscations et Ventes en Douanes	6,35	0,72	0,25	0,97	15,20%	0,83	16,68%
TOTAL		7,39	0,96	0,35	1,31	17,71%	1,19	10,11%

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,39 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 3,56 milliards de FCFA à fin septembre 2021, soit un taux de réalisation de 81,08% enregistrant ainsi une hausse de 14,33% par rapport à la même période de l'année 2020 comme illustré dans le tableau n° 7 ci-après :

**Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,39	2,38	1,18	3,56	81,08%	3,11	14,33%
TOTAL		4,39	2,38	1,18	3,56	81,08%	3,11	14,33%

Source : OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,90 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin septembre 2021 s'élèvent à 0,22 milliard de FCFA, soit un taux de 11,62% enregistrant une baisse de 46,87% par rapport à la même période de l'année 2020 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

**Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes
(en milliards de FCFA)**

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3è trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,28	0,04	0,02	0,06	4,38%	0,23	-75,65%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,62	0,12	0,04	0,16	26,58%	0,19	-11,16%
TOTAL		1,90	0,16	0,06	0,22	11,62%	0,42	-46,87%

Source : OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes perçues en contrepartie d'une prestation de service. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des revenus de l'entreprise et du domaine, des droits et frais administratifs, des autres recettes non fiscales et des produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 62,27 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin septembre 2021 se chiffrent à 37,03 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 59,47%.

Comparées aux recouvrements de fin septembre 2020 qui étaient de 50,86 milliards de FCFA, on note une baisse de 13,83 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 27,19%. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse du niveau de réalisation des revenus de l'entreprise et du domaine à fin septembre 2021.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	39,19	5,48	4,16	9,64	24,60%	33,94	-71,60%
Produits et participations financières: dividendes	22,67	4,1	0,85	4,95	21,84%	11,27	-56,08%
Loyers d'Immeuble	0,29	0,04	0	0,04	13,79%	0,26	-84,62%
Redevances minières	3,03	1,12	0,55	1,67	55,12%	1,87	-10,70%
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	3,68	0	2,76	2,76	75,00%	4,71	-41,40%
Redevances téléphoniques	9	0	0	0	0,00%	15,5	-100,00%
Autres Recettes (Contour Global)	0,52	0,22	0	0,22	42,31%	0,33	-33,33%
Droits et frais administratifs	8,86	4,58	2,16	6,74	76,07%	5,67	18,87%
Régies de recettes	5,75	2,56	1,34	3,9	67,83%	4,1	-4,88%

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3 ^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
ARCEP	0,41	1,37	0,6	1,97	480,49%	0,74	166,22%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,2	0,01	0	0,01	0,83%	0	-
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,5	0,64	0,22	0,86	57,33%	0,83	3,61%
Autres Recettes Non Fiscales	6,32	6,54	4,22	10,76	170,25%	4,49	139,64%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	4,5	2,49	1,57	4,06	90,22%	3,27	24,16%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers versements)	1,82	4,05	2,65	6,7	368,13%	1,22	449,18%
Produits exceptionnels	1,2	0	0,06	0,06	5,00%	0,2	-70,00%
Recettes en atténuation des dépenses	1,2	0	0,06	0,06	5,00%	0,2	-70,00%
Produits Financiers	6,7	9,11	0,72	9,83	146,72%	6,56	49,85%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0,08	0,34	0,42	280,00%	0	-
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	6,15	8,6	0	8,6	139,84%	6,15	39,84%
Intérêts de placements	0,4	0,43	0,38	0,81	202,50%	0,41	97,56%
TOTAL	62,27	25,71	11,32	37,03	59,47%	50,86	-27,19%

Source : RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin septembre 2021 s'élèvent à 9,64 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 39,19 milliards de FCFA, soit un taux de 24,60%.

En comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2020 qui s'élevait à 33,94 milliards de FCFA, on observe une baisse de 24,30 milliards de FCFA, soit un taux de

régression de 71,60%. Cette baisse s'explique par le non recouvrement des redevances téléphoniques et le faible taux de recouvrement des produits des participations financières à fin septembre 2021.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 8,86 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au cours des neuf premiers mois de l'année 2021 ont été recouvrés à hauteur de 6,74 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 76,07%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2020 de la même période qui se chiffraient à 5,67 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 1,07 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 18,87%. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration du niveau de recouvrement des recettes de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ainsi que par la hausse des recettes de régies due à l'amélioration du cadre de perception.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales essentiellement constituées des recouvrements des versements de la Société de Recouvrement du Togo, des recettes consulaires et des divers versements ont été recouvrées à fin septembre 2021 pour un montant de 10,76 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 6,32 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 170,25%.

Ces réalisations, comparées à celles du troisième trimestre 2020 qui étaient de 4,49 milliards de FCFA, font ressortir une hausse de 6,27 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 139,64%. Cette progression s'explique d'une part, par l'amélioration des versements de recettes issues des prélèvements pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) et le niveau exceptionnel de versement par la BCEAO des surcotes sur l'émission des titres publics au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, d'autre part.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 6,70 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 9,83 milliards de FCFA à fin septembre 2021, soit un taux de recouvrement de 146,72%.

Comparées aux réalisations à fin septembre 2020 qui se chiffraient à 6,56 milliards de FCFA, on note une progression de 3,27 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement de 49,85%.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 37,54%, soit 49,91 milliards de FCFA pour une prévision de 132,95 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2020, ils ont enregistré une progression de 18,02%.

A fin septembre 2021, ils ont été recouverts pour 1,11 milliard de FCFA, soit un taux de recouvrement de 6,73%.

Cette réalisation, comparée à celle de la même période en 2020 qui était de 11,02 milliards de FCFA, fait ressortir une régression de 9,91 milliards de FCFA, soit un taux de baisse de 89,93%. Cette baisse s'explique par la mobilisation d'autres dons par notre pays en 2020 dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Dons projets	116,45	22,87	25,93	48,80	41,91%	31,27	56,06%
Dons programmes	16,50	1,05	0,06	1,11	6,73%	11,02	-89,93%
TOTAL GENERAL	132,95	23,92	25,99	49,91	37,54%	42,29	18,02%

Sources : RGE, DDPF

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. La loi de finances, exercice 2021, n'a pas prévu de produits de privatisation et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin septembre 2021 est de 77,26%, soit 525,50 milliards de FCFA pour une prévision de 680,14 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2020, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 18,44%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation fin juin	Réalisation du 3è trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux de réalisation fin sept 2021	Réalisation fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Emprunts projets	120,89	21,13	29,87	51,00	42,19%	54,29	-6,06%
Titres publics	559,25	353,5	121,00	474,50	84,85%	389,39	21,86%
TOTAL GENERAL	680,14	374,63	150,87	525,50	77,26%	443,68	18,44%

Sources : DGBF, TGE, DDPF

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin septembre 2021, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 70,04%, soit un montant de 1 064,66 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 519,99 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2020, on constate une hausse de 39,40 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation positif de 3,84%.

**Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Cumul au 30 juin 2021	Exécution du 3^e trimestre	Cumul fin sept 2021	Taux d'exécution fin sept 2021	Exécution fin sept 2020	Taux de variation 2020- 2021
Dépenses budgétaires	1120,37	408,79	302,18	710,97	63,46%	692,78	2,63%
Intérêts de la Dette Publique	110,06	46,95	44,61	91,56	83,19%	90,01	1,72%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	55,27	44,73	99,99	148,58%	86,46	15,66%
Dépenses de Personnel	253,78	111,05	59,47	170,52	67,19%	166,74	2,27%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	61,65	22,90	84,55	69,25%	97,76	-13,51%
Dépenses de Transfert	135,63	73,07	41,78	114,86	84,68%	119,56	-3,93%
Dépenses en capital	431,51	60,80	88,70	149,49	34,64%	132,26	13,03%
Charges de trésorerie	399,61	191,94	161,75	353,69	88,51%	332,47	6,38%
Amortissement de la Dette	399,61	191,94	161,75	353,69	88,51%	332,47	6,38%
TOTAL GENERAL	1519,99	600,73	463,92	1064,66	70,04%	1025,25	3,84%

Sources : SIGFIP, DGBF, DGTCP, DF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Au cours de l'exécution du budget, des mouvements de crédits peuvent modifier l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi

de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses.

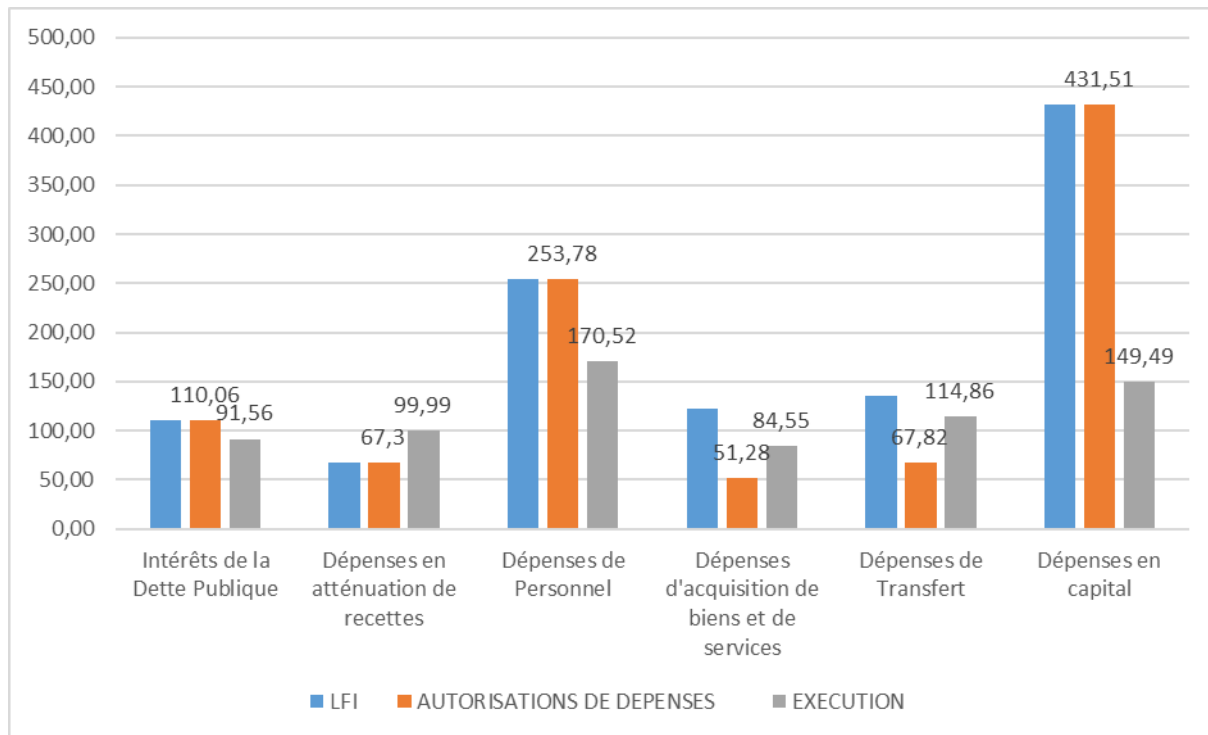
A fin septembre 2021, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	AUTORISATION S DE DEPENSES	30-sept-21			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION N (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	110,06	110,06	100,00%	91,56	83,19%	83,19%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	67,30	100,00%	99,99	148,57%	148,57%
Dépenses de Personnel	253,78	253,78	100,00%	170,52	67,19%	67,19%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	122,10	122,10	100,00%	84,55	69,25%	69,25%
Dépenses de Transfert	135,63	135,63	100,00%	114,86	84,68%	84,68%
Dépenses en capital	431,51	431,51	100,00%	149,49	34,64%	34,64%
TOTAL	1120,37	1120,37	100,00%	710,97	63,46%	63,46%

Sources : SIGFIP, DDPF

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du troisième trimestre de l'année 2021, les dépenses sont globalement autorisées à 100%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de transfert ont connu la plus forte exécution avec un taux de 84,68%.

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	30-sept-21			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'ENGAGEMENT (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)
Dépenses budgétaires	1120,37	710,97	63,46%	710,97	63,46%

LIBELLES	LFI (1)	30-sept-21			
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'ENGAGEMENT	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION
Intérêts de la Dette Publique	110,06	91,56	83,19%	91,56	83,19%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	99,99	148,58%	99,99	148,58%
Dépenses de Personnel	253,78	170,52	67,19%	170,52	67,19%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	84,55	69,25%	84,55	69,25%
Dépenses de Transfert	135,63	114,86	84,68%	114,86	84,68%
Dépenses d'Investissement	431,51	149,49	34,64%	149,49	34,64%
Charges de trésorerie	399,61	353,69	88,51%	353,69	88,51%
Amortissement	399,61	353,69	88,51%	353,69	88,51%
TOTAL GENERAL	1519,99	1064,66	70,04%	1064,66	70,04%

Sources : SIGFIP

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent à 1064,66 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 70,04%. Le niveau de mandatement est égal au niveau de liquidation.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2021, un montant de 110,06 milliards de FCFA est prévu pour le règlement des intérêts et autres frais financiers aux créanciers de l'Etat. A fin septembre 2021, le montant payé s'élève à 91,56 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 83,19%. Ce montant réglé à fin septembre 2021 a connu une hausse de 1,72% par rapport à son niveau de la même période en 2020 (90,01 milliards de FCFA).

b- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (3) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au cours du troisième trimestre de l'année 2021 se chiffre à 170,52 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 67,19% des prévisions annuelles arrêtées à 253,78 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2020 où cet ordonnancement s'établissait à 166,74 milliards de FCFA à la même période, on note une hausse de 3,70 milliards de FCFA, soit un taux de variation de 2,27%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du troisième trimestre 2021 est resté stable à 53 618 agents du 1^{er} juillet au 30 septembre 2021.

c- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 30 septembre 2021 est de 84,55 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 69,25 par rapport aux prévisions annuelles de 122,10 milliards de FCFA.

Rapporté à fin septembre 2020 où le niveau desdites dépenses se situait à 97,76 milliards de FCFA, il en résulte une variation à la baisse de 13,51%.

d- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin septembre 2021, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 114,86 milliards de FCFA, représentant 84,68% des prévisions annuelles fixées à 135,63 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin septembre 2020 qui se chiffrait à 119,56 milliards de FCFA, on note une baisse de 4,70 milliards de FCFA, soit un taux négatif de 3,93%.

1.2. Les Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin septembre 2021 s'élève à 149,49 milliards de FCFA pour une prévision de 431,51 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 34,64%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 132,26 milliards de FCFA, soit une hausse de 13,03%.

Le montant des dépenses ordonnancées sur les ressources internes à fin septembre 2021, s'élève à 49,69 milliards de FCFA contre une prévision de 194,17 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 25,59%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 septembre 2021 se chiffrent à 99,80 milliards de FCFA contre une prévision de 237,34 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 42,05% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 48,80 milliards de FCFA contre une prévision de 116,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 41,91% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 51 milliards de FCFA contre une prévision de 120,89 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 42,19%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après.

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards de FCFA)

Fonctions	30-sept-21				
	LFI	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2021
Services généraux des administrations publiques	34,78	34,43	34,78	8,18	23,53%
Défense	6,30	6,30	6,30	5,12	81,29%
Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,04	5,68%
Affaires économiques	232,36	430,36	232,36	68,47	29,47%
Protection de l'environnement	12,04	12,04	12,04	3,49	28,97%
Logement et équipements collectifs	45,99	72,30	45,99	14,54	31,61%
Santé	44,31	40,04	44,31	24,65	55,64%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,31	0,31	0,09	28,89%
Enseignement	28,52	101,33	28,52	2,83	9,92%
Protection sociale	26,18	58,75	26,18	22,07	84,31%
TOTAL	431,51	756,59	431,51	149,49	34,64%

Sources : DGBF, DDPF, SIGFIP

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2021, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programme sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2021, le budget de l'Etat est présenté en 108 programmes dont 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS), et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines. y compris les dotations au titre des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

A fin septembre 2021, sur une prévision de 386,52 milliards de FCFA, les crédits repartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 304,50 milliards de FCFA, soit un taux de 78,79%.

Prévus pour un montant de 42,27 milliards de FCFA, les crédits repartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 61,95 milliards de FCFA, soit 146,57%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 344,51 milliards de FCFA pour une prévision de 691,59 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 49,81%. Globalement, les crédits budgétaires repartis en dotations et programmes y compris certaines dépenses spécifiques ont connu une exécution d'un montant total de 710,97 milliards de FCFA contre une prévision de 1 120,37 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 63,46%.

L'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin septembre 2021 est illustrée dans le tableau 16 ci-après.

**Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	DOTATIONS			PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DES MINISTÈRES			PROGRAMMES OPERATIONNELS DES MINISTERS			TOTAUX		
	Crédit de paiement			Crédit de paiement			Crédit de paiement			Crédit de paiement		
	LFI	Exécution	Taux	LFI	Exécution	Taux	LFI	Exécution	Taux	LFI	Exécution	Taux
Charges financières de la dette	110,06	91,56	83,19%	0	0	0,00%	0,00	0,00	0,00%	110,06	91,56	83,19%
Dépenses en atténuation des recettes	67,30	99,99		0	0		0,00	0,00		67,30	99,99	148,58%
Dépenses de personnel	22,05	5,22	23,69%	19,23	54,42	282,99%	212,50	110,87	52,18%	253,78	170,52	67,19%
Dépenses d'acquisition de biens et services	86,13	66,28	76,96%	8,52	5,34	62,65%	27,44	12,93	47,11%	122,09	84,55	69,25%
Dépenses de transfert	19,17	16,25	84,77%	2,07	1,59	76,77%	114,40	97,02	84,81%	135,63	114,86	84,68%
Dépenses en capital	81,78	25,19	30,80%	12,45	0,60	4,84%	337,28	123,70	36,68%	431,51	149,49	34,64%
TOTAL GENERAL	386,49	304,50	78,79%	42,27	61,95	146,57%	691,62	344,51	49,81%	1 120,37	710,97	63,46%

Sources : DGBF, SIGFIP, DDPF, DF

Le tableau n° 17 classe les charges de l'Etat en programmes et en dotations à fin septembre 2021 conformément aux dix (10) grandes fonctions de l'Etat. Cette classification fonctionnelle permet de suivre la programmation des charges de l'Etat ainsi que leur niveau d'exécution selon les objectifs sociaux économiques. Ainsi, au terme du troisième trimestre 2021, le niveau d'exécution des dépenses budgétaires est illustré par le tableau 17 ci-après.

**Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique
(en milliards de FCFA)**

Nature Economique	FONCTION										Total		
	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	Exécution	LFI	Taux d'exécution
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	91,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91,56	110,06	83,19%
DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,99	67,3	148,57%
PERSONNEL	61,43	19,48	8,21	1,27	0,78	0,29	0,86	0,85	76,01	1,34	170,52	253,78	67,19%
BIENS ET SERVICES	37,10	14,07	4,50	7,58	0,38	2,07	0,65	1,66	7,23	9,31	84,55	122,1	69,25%
TRANSFERTS COURANTS	61,63	1,64	1,14	10,95	0,83	0,85	3,80	2,02	19,54	12,47	114,86	135,63	84,69%
DEPENSES EN CAPITAL	8,18	5,12	0,04	68,47	3,49	14,54	24,65	0,09	2,83	22,07	149,49	431,51	34,64%
EXECUTION	359,89	40,31	13,89	88,27	5,47	17,75	29,96	4,62	105,61	45,20	710,97		
LFI	340,47	63,2	21,81	285,97	15,46	52,76	79,75	7,57	192,68	60,71		1120,37	
TAUX D'EXECUTION	105,70%	63,78%	63,67%	30,87%	35,39%	33,65%	37,56%	61,02%	54,81%	74,46%			63,46%

Sources : DGBF, SIGFIP

C. La situation d'exécution de dépenses spécifiques

Dans le cadre de l'exécution des dépenses spécifiques, il importe de relever l'engagement du gouvernement en matière de la budgétisation sensible au genre, de l'augmentation des allocations aux collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et ainsi qu'aux secteurs sociaux. En dehors des crédits budgétaires alloués aux secteurs sociaux qui ont connu une exécution, ceux des collectivités territoriales et du genre sont à la phase d'engagement à fin septembre 2021 comme illustré dans les tableaux 18 et 19.

a. La situation d'exécution des dépenses sensible au Genre

La situation d'exécution du budget programme au 3^e trimestre 2021 montre un taux d'exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 92,08%.

Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses des ministères consacrées à l'action « Genre et Equité » pour 43,85% et au programme opérationnel « genre » du ministère en charge de la promotion de la femme pour 94,71%.

Cette montée en puissance dans l'exécution du BSG des ministères note une meilleure appropriation des procédures par les cellules focales genre avec l'appui des contrôleurs financiers délégués. Pour appuyer le développement du Togo au bénéfice de tous, sans discrimination de sexe comme l'indique le tableau 18 suivant.

**Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensible au Genre
(en milliards de FCFA)**

PROGRAMME	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	0,03	0,01	43,85%
PROGRAMMES OPERATIONNELS	0,55	0,52	94,71%
TOTAL	0,58	0,53	92,08%

Sources : SIGFIP, DGBF

b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire national intervenue en 2019, l'exécution du budget 2021 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au troisième trimestre 2021, le montant de 8,26 milliards alloué au titre des subventions aux dites entités sont exécutés à hauteur de 6,31 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 76,39% (cf. tableau 19). Cela témoigne de l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner le processus de décentralisation.

**Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	4,21	4,16	4,16	98,69%
INVESTISSEMENT	4,05	2,15	2,15	53,21%
TOTAL	8,26	6,31	6,31	76,39%

Sources : SIGFIP, DGBF

Cet appui aux Collectivités locales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ du budget de l'Etat (Administration centrale, collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, surtout en ce moment de pandémie de coronavirus, des dépenses dites sociales sont prévues et autorisées dans la LFI. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse passant de 401,7 milliards de FCFA à 2020 à 445,06 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 10,8%.

Les secteurs sociaux ciblés concernent huit (08) ministères ainsi que deux (02) programmes d'appui aux populations (PAPV et PUDC) et une provision pour la lutte contre la COVID-19 comme l'indique le tableau 20.

Le plan de riposte au COVID-19, dit des "3R" (Riposte, Résilience et Relance) adopté par le Gouvernement en 2020 a connu la poursuite de sa mise en œuvre durant le 3^e trimestre 2021 avec pour objectif essentiel la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus.

Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 445,06 milliards de francs CFA, ont été exécutés au 3^e trimestre 2021 à hauteur de 208,17 milliards de FCFA, soit un taux de 46,77%.

**Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales
(en milliards de FCFA)**

MINESTERE		LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	13,64	5,93	43,48%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	154,85	100,39	64,83%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	40,69	26,04	63,99%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	77,87	29,01	37,26%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	2,92	2,44	83,66%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	39,16	11,38	29,07%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	25,02	0,58	2,33%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	40,91	0,83	2,02%
	COVID	20	11,56	57,82%
	PUDC	10	0,00	0,00%
	PAPV	20	20,00	100,00%
	TOTAL GENERAL	445,06	208,17	46,77%

Sources : SIGFIP, DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme.

D'un montant prévisionnel de 399,61 milliards de FCFA, le principal remboursé à fin septembre 2021 s'élève à 353,69 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 88,51% (cf. Tableau 14).

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2021, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDT).

Conformément à l'article 35 alinéa 2 de la loi organique n° 2014 - 013 du 27 juin 2014 relative aux lois des finances, ces comptes ont été érigés en programmes au titre de l'exercice 2021. Le tableau ci-après illustre l'exécution desdits programmes.

**Tableau n° 21. Programmes des comptes d'affectation spéciale
(en milliards de FCFA)**

CAS	30-sept-21			
	LFI			
	Crédit de paiement (1)	Recettes	Exécution (2)	Taux d'exécution (3= 2/1)
Programme FNAPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	0,6	0,65	0,00	0,00%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	0,36	0,65	0,00	0,00%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,25	0,10	0,00	0,00%
Programme FNDT (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,45	0,31	0,08	177,78%
TOTAL	1,66	1,71	0,08	4,82%

Source : PGE

Prévus pour un montant de 1,66 milliard de francs CFA, les recettes des CAS ont été recouvrées à fin septembre 2021 pour un montant de 1,71 milliard de francs CFA. S'agissant des dépenses, seul le programme FNDT du ministère de l'environnement et des ressources forestières a connu un taux d'exécution de 4,82%.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin septembre 2020 (0,53 milliard de francs CFA), fait ressortir une amélioration de recouvrement desdites recettes.

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 septembre 2021 se présente ainsi qu'il suit :

- recettes : 1 176,17 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux de 77,38% ;
- dépenses : 1 064,66 milliards de FCFA contre une prévision de 1 519,99 milliards de FCFA, soit un taux de 70,04% ;
- solde budgétaire négatif de 60,30 milliards de FCFA ;
- solde de trésorerie de 171,81 milliards de FCFA ;
- solde d'exécution positif de 1,63 milliard des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 109,88 milliards de FCFA.

Tableau n° 22. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2021 (en milliards de FCFA)

LIBELLES	30-sept-21			Taux de variation 2020-2021
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1519,99	1176,17	77,38%	17,07%
Recettes budgétaires (c)	839,85	650,67	77,47%	15,99%
Recettes fiscales	644,64	563,73	87,45%	20,50%
Recettes non fiscales	62,27	37,03	59,47%	-27,19%
Dons projets	116,45	48,80	41,91%	56,06%
Dons programmes	16,50	1,11	6,73%	-89,93%
Ressources de trésorerie (d)	680,14	525,50	77,26%	48,66%
Emprunts projets	120,89	51,00	42,19%	-6,06%
Titres publics	559,25	474,50	84,85%	21,86%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (e)	1519,99	1064,66	70,04%	3,84%
Dépenses budgétaires (f)	1120,37	710,97	63,46%	2,63%
Intérêts de la Dette Publique	110,06	91,56	83,19%	1,72%
Dépenses en atténuation de recettes	67,30	99,99	148,58%	15,66%
Dépenses de Personnel	253,78	170,52	67,19%	2,27%
Dépenses d'acquisition de biens et services	122,10	84,55	69,25%	-13,51%
Dépenses de Transfert	135,63	114,86	84,68%	-3,93%
Dépenses en capital	431,51	149,49	34,64%	13,03%
Charges de trésorerie (g)	399,61	353,69	88,51%	6,38%
Amortissement de la dette	399,61	353,69	88,51%	6,38%
Solde du budget général (h = a - e)	0,00	111,51		-
Solde budgétaire (i = c- f)	-280,52	-60,30		
Solde de trésorerie (j = d-g)	280,53	171,81		
Recettes des CST(k)	1,66	1,71	103,01%	-
Dépenses des CST (l)	1,66	0,08	4,82%	-
Solde des CST (m = k - l)	0,00	1,63	-	-
Solde général d'exécution (n= h-m)	0,00	109,88	-	-

Sources : SIGFIP, DGBF

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2021 dégage un solde positif de 109,88 milliards de FCFA, résultant des recettes encaissées pour 1 176,17 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 1 064,66 milliards de FCFA et du solde positif de 1,63 milliards de FCFA des Comptes spéciaux du trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique à fin septembre 2021

CATEGORIES	Cumul à fin juin	Juillet	Août	septembre
A1	34 661	5 856	5 864	5 877
A2	78 345	13 168	13 180	13 184
A3	1 737	356	356	359
B	150 608	25 037	25 043	25 053
C	20 504	3 346	3 317	3 297
D	31 923	5 281	5 271	5 267
Contractuels	2 875	480	480	492
Contractuels AN	534	89	89	89
Total	321 187	53 618	53 600	53 618

Source : DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés à fin septembre 2021

INSTITUTIONS	Cumul à fin juin	Juillet	Août	Septembre
Membres du gouvernement et assimilés	312	52	52	52
Membres Cour Constitutionnelle	42	7	7	7
Président de la Cour Suprême	9	1	1	1
Membres Cour des Comptes	144	24	24	24
Députés AN	546	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	48	8	8	8
Ancien Président de l'AN	27	4	4	4
Anciennes Premières Dames	6	1	1	1
Médiateur de la République	6	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	6	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	6	1	1	1
TOTAL	1 152	191	191	191

Source : DF

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin Septembre 2021	Taux d'exécution
AFD	8,77	4,58	52,26%
AIEA	0,07	0,00	0,14%
BAD	5,57	1,32	23,75%
BADEA	0,48	0,06	13,13%
BM	16,37	5,53	33,80%
BOAD	0,10	0,00	0,00%
EXIM BANK Chine	0,05	0,00	0,00%
FEM	2,01	0,05	2,48%
FIDA	12,12	0,77	6,34%
Fonds Allemand	6,44	1,99	31,00%
Fonds Coréens	0,71	0,00	0,00%
Fonds Egyptiens	0,20	0,02	9,98%
Fonds Gavi	0,74	1,74	236,41%
Fonds Kalifa	1,72	0,00	0,00%
Fonds Mondial	20,71	18,12	87,49%
Fonds Vert pour le climat	0,30	0,15	50,00%
FSD	0,04	0,00	0,00%
GIZ	4,88	2,91	59,60%
KFW	12,70	3,55	27,94%
OMC	0,17	0,06	38,50%
PNUD	0,99	0,38	37,97%
PNUE	0,30	0,16	53,12%
République Fédérale d'Allemagne	0,21	0,06	30,31%
UE	19,23	5,93	30,83%
UEMOA	1,60	1,41	87,87%
TOTAL	116,45	48,80	41,91%

Sources : DDPF, DGBF

**Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin sept 2021	Taux d'exécution
AFD	6,50	3,78	58,16%
BAD	5,71	3,03	53,19%
BADEA	2,93	1,15	39,41%
BID	10,97	1,02	9,33%
BIDC	3,15	2,02	64,06%
BM	37,29	13,78	36,96%
BOAD	23,04	9,22	40,00%
EXIM BANK Inde	7,14	3,95	55,32%
FIDA	1,91	0,77	40,13%
Financement rechercher	10,00	0,00	0,00%
FKD	2,08	1,97	94,46%
Fonds Abudhabi	1,18	1,15	97,25%
Fonds Mondial	0,76	0,08	10,43%
Fonds spécial du Nigéria	0,91	0,02	2,35%
FSD	2,29	2,17	94,66%
FSID	0,35	0,25	71,14%
OFID	3,06	1,92	62,88%
Rimon-Group	1,61	4,71	292,69%
TOTAL	120,89	51,00	42,19%

Source : DDPF, DGBF

**Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par
ministères (en milliards de FCFA)**

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,62	5,51	3,99
		Total Assemblée Nationale	0,62	5,51	3,99
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	1,46	24,68	19,34
		Total Présidence de la République	1,46	24,68	19,34

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
			AE	CP	EXECUTION
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,00	0,07	0,03
		Inclusion financière et secteur informel	6,26	3,36	0,60
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	6,26	3,42	0,63
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,25	1,35	0,86
		Total Premier Ministère	0,25	1,35	0,86
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,01	0,18	0,06
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,01	0,18	0,06
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	1,81	1,29	0,21
		Total Cour Constitutionnelle	1,81	1,29	0,21
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,02	0,48	0,42
		Total Cour Suprême	0,02	0,48	0,42
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,00	0,08	0,03
		Total Médiature	0,00	0,08	0,03
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	0,00	1,36	0,65
		Total Cour des Comptes	0,00	1,36	0,65
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,30	0,00
		Total Conseil Economique et Social	0,00	0,30	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,32	0,27
		Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,32	0,27
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Pilotage et soutien des services du MEF	0,01	1,55	0,59
		Mobilisation des ressources financières	0,00	17,03	17,00
		Gestion macroéconomique	2,57	2,94	0,25
		Programmation et gestion budgétaire	0,01	2,79	1,20
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,02	10,38	8,54
		Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la	0,01	1,72	0,92

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
			AE	CP	EXECUTION
		corruption			
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	8,60	7,09
		Dotation: Charges financières de la dette publique	0,00	110,06	24,37
		Dotation: Dépenses communes ordinaires	0,00	150,17	52,02
		Dotation: Dépenses communes d'investissement	73,55	73,55	20,48
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	83,17	378,78	132,49
		220	Ministère du Plan et de la Coopération	Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,02
Planification du développement	1,57			2,77	1,31
Coopération au développement	0,00			0,26	0,02
Total Ministère du Plan et de la Coopération	1,59			3,83	1,82
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,08	0,69	0,81
		Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,17	13,27	2,12
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,00	0,08	0,00
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,25	14,04	2,94
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,05	0,20	0,08
		Développement à la base	2,39	4,69	1,36
		Jeunesse	4,44	8,75	4,49
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	6,88	13,64	5,93
310	Ministère des Armées	Pilotage et soutien du MDAC	0,04	0,20	0,08
		Préparation et emploi des Forces	1,69	20,95	11,32
		Équipement, logistique et soutien interarmées	0,38	37,55	24,54

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,08	0,03
	Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	4,39	6,81	6,01
	Total Ministère des Armées	6,54	65,59	41,98
410	Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,02	0,37	0,42
	Décentralisation et Déconcentration	4,10	9,55	4,95
	Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,82	0,25
	Développement des Territoires	0,34	0,45	0,43
	Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	4,47	11,18	6,06
420	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,01	0,69	1,55
	Administration de la justice	0,00	3,21	1,33
	Accès au droit et à la justice	0,00	0,12	0,04
	Administration pénitentiaire et réinsertion	0,00	1,62	1,11
	Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,02	5,64	4,03
421	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,04
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,04
430	Pilotage et soutien des services du MSPC	0,06	0,24	0,91
	Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,31	13,85	10,63
	Protection civile	0,32	1,76	0,40
	Dotation du MSPC	0,00	1,13	1,08
	Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	0,69	16,98	13,11
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	21,82	20,43	32,99

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
			AE	CP	EXECUTION
		Enseignements Préscolaire et Primaire	34,78	81,34	59,33
		Enseignement secondaire général	9,16	42,39	1,26
		Enseignement technique et Formation professionnelle	2,35	9,99	6,16
		Artisanat	0,00	0,69	0,65
		Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	68,12	154,85	100,38
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Pilotage et soutien aux services du MESR	1,00	0,38	0,16
		Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	8,92	35,37	24,25
		Recherche et Innovation	21,76	4,94	1,62
		Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	31,67	40,69	26,03
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,17	3,77	15,32
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	27,57	59,79	12,62
		Couverture Santé Universelle	2,30	4,17	1,07
		Réponse aux urgences sanitaires	10,08	10,14	0,02
		Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	40,12	77,87	29,02
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,02	0,56	0,46
		Fonction publique	0,01	0,45	0,40
		Modernisation de l'administration publique	0,67	0,89	0,15
		Emploi	0,00	1,30	1,25
		Travail	0,00	0,90	0,61
		Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,70	4,10	2,87
720	Ministère de la Communication et des Médias	Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,02	1,60	1,78

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Communication et information	0,04	2,42	1,76
	Total Ministère de la Communication et des Médias	0,05	4,02	3,55
740	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,03	1,22	1,09
	Promotion de l'action sociale	0,00	0,58	0,43
	Protection de l'enfant	0,00	0,38	0,28
	Genre et promotion de la femme	0,04	0,55	0,52
	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,18	0,15
	Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,07	2,92	2,46
750	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,05	0,21	0,10
	Sports et Loisirs	0,25	2,32	1,55
	Total Ministère des Sports et Loisirs	0,30	2,53	1,65
760	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,01	0,25	0,21
	Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,18	0,07
	Logement décent	0,35	0,58	0,20
	Cadre de vie	5,27	6,08	0,76
	Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	5,75	7,11	1,25
810	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,40	3,87	1,33
	Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	20,57	9,80	1,49
	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	32,04	22,23	7,48
	Sécurité alimentaire et résilience des populations	2,28	3,26	1,08
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	55,29	39,16	11,38
811	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,08	0,50	0,27
	Gestion intégrée des ressources en eau	0,35	0,24	0,03

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
			AE	CP	EXECUTION
		Approvisionnement en eau potable	48,38	23,93	0,23
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,46	0,35	0,05
		Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	49,26	25,02	0,58
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,01	0,07	0,03
		Transport maritime	20,47	5,40	0,15
		Filière halieutique	0,96	0,96	0,28
		Développement et protection du littoral	0,10	0,10	0,00
		Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	21,54	6,53	0,47
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,38	0,69	0,30
		Commerce et Consommation Locale	2,72	13,54	2,83
		Industrie	0,12	0,38	0,25
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	3,23	14,61	3,38
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Dotation Ministère de la promotion des investissements	0,10	0,23	0,06
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	0,10	0,23	0,06
830	Ministère des travaux publics	Pilotage et soutien aux services du MTP	0,12	0,97	0,56
		Réseaux de routes nationales	145,95	78,78	6,35
		Développement des bâtiments publics	2,46	6,84	0,32
		Total Ministère des travaux publics	148,52	86,59	7,24
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,06	0,03
		Développement et extension du réseau des pistes rurales	11,75	11,81	1,39
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	11,75	11,87	1,43
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,03	0,16	0,05

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
		AE	CP	EXECUTION
	Transport aérien	0,08	0,83	0,54
	Services de transports routiers et ferroviaires	21,46	8,73	0,76
	Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	21,56	9,72	1,35
840	Pilotage et soutien	0,06	0,34	0,35
	Mines	3,46	3,67	0,05
	Energies	111,02	36,90	0,43
	Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	114,54	40,91	0,83
850	Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,03	0,62	0,75
	Culture	0,00	0,69	0,42
	Tourisme	0,20	0,41	0,05
	Total Ministère de la Culture et du Tourisme	0,22	1,71	1,22
860	Pilotage et soutien aux services du MERF	0,37	1,44	0,99
	Gestion durable des écosystèmes	2,50	4,12	0,82
	Environnement et mobilité durable	9,07	9,34	0,18
	Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	11,94	14,90	2,00
870	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,01	0,08	0,03
	Infrastructures numériques et postales	20,71	20,92	0,10
	Digitalisation des activités économiques et sociales	37,08	4,51	0,00
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	57,79	25,51	0,14
920	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,02	0,22	0,16
	Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,05	0,01
	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,03	0,03
	Formation à la citoyenneté	0,00	0,09	0,03
	Relations avec les institutions de la République	0,00	0,04	0,00

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	FIN SEPT 2021		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,02	0,44	0,23
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	0,00	0,35	0,36
		Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,35	0,36
TOTAL GENERAL			756,59	1120,37	432,69

Sources : DGBF, SIGFIP

**Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	30-sept-21				
	LFI	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2021
Services généraux des administrations publiques	18,03	18,03	18,03	1,75	9,71%
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Affaires économiques	118,83	231,61	118,83	54,30	45,70%
Protection de l'environnement	10,59	9,35	10,59	3,19	30,08%
Logement et équipements collectifs	25,41	50,15	25,41	13,70	53,93%
Santé	36,97	36,75	36,97	24,03	65,01%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Enseignement	21,84	65,72	21,84	0,93	4,27%
Protection sociale	5,66	38,23	5,66	1,89	33,40%
TOTAL	237,34	449,85	237,34	99,80	42,05%

Sources : DGBF, SIGFIP

**Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	30-sept-21				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2021
Services généraux des administrations publiques	16,74	16,39	16,74	6,43	38,42%
Défense	6,30	6,30	6,30	5,12	81,29%
Ordre et sécurité publics	0,71	0,71	0,71	0,04	5,68%
Affaires économiques	113,53	198,76	113,53	14,17	12,48%
Protection de l'environnement	1,45	2,69	1,45	0,30	20,87%
Logement et équipements collectifs	20,58	22,15	20,58	0,83	4,05%
Santé	7,34	3,29	7,34	0,62	8,47%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,31	0,31	0,09	28,89%
Enseignement	6,68	35,61	6,68	1,90	28,40%
Protection sociale	20,51	20,51	20,51	20,18	98,37%
TOTAL	194,17	306,73	194,17	49,69	25,59%

Sources : DGBF, SIGFIP

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards de FCFA)

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
110	Assemblée Nationale	2,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,94
120	Présidence de la République	12,88	0,32	0,00	0,55	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	13,89
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,02	0,00	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27
130	Premier Ministère	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,52

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
140	Cour Constitutionnelle	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16
150	Cour Suprême	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
160	Médiature	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
170	Cour des Comptes	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
210	Ministère de l'Economie et des Finances	47,77	0,00	0,04	6,90	0,00	1,64	0,00	0,13	0,00	15,49	71,97
220	Ministère du Plan et de la Coopération	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	1,00
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	2,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,51
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,05	0,00	0,00	2,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,04	2,14
310	Ministère des Armées	1,04	25,34	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	26,48
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	2,48	0,00	0,00	0,00	0,36	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	2,89
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,94	0,00	1,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,75
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1,47	0,00	7,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	8,55

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	13,00	0,00	0,00	0,34	0,00	0,00	0,00	0,00	51,52	0,00	64,86
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,76	0,00	10,02
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	9,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,32	0,00	0,17	0,02	19,22
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,50	0,00	0,00	1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	1,69
720	Ministère de la Communication et des Médias	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,24	0,00	0,00	2,61
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	1,12	1,51
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,91	0,00	0,00	0,96
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,44	0,00	0,00	5,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,08
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,17	0,00	0,00	1,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,96
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
830	Ministère des travaux publics	0,28	0,00	0,00	4,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	5,08

MINISTERES		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	TOTAL
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,02	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,02	0,00	0,00	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,72
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,16	0,00	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,45
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,37	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,28	0,00	0,00	0,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,27	0,00	0,00	0,00	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,09
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,08	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,15
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Total général		100,99	25,65	9,07	24,46	1,18	2,50	9,47	3,58	61,72	16,68	255,31

Sources : DGBF, SIGFIP